



Recours juridique contre éleveur de chien

Par **godo57**, le **14/05/2019** à **11:48**

Bonjour,rrnrnNous avons besoin de vos conseils éclairés.rnrnNous avons choisi un bébé chien chez un éleveur pro (avec n° siren) en décembre 2018. Pour réserver le chiot, nous avons signé un contrat et payé la totalité de la somme demandée avant la livraison du chiot (livraison prévue en février).rrnrnJuste avant la livraison du chiot, l'éleveur nous informe par téléphone que ledit chiot présente un souffle au coeur et que le vétérinaire n'a pas pu fournir le certificat de bonne santé.rnrnSuite à quoi nous demandons l'annulation de l'achat et remboursement de la somme versée (l'éleveur n'ayant pu honorer la livraison du chiot en bonne santé comme stipulé dans le contrat).rrnrnNous voulons être arrangeants et laissons du temps à l'éleveur de nous rembourser, même en plusieurs fois. Cela fait 3 mois maintenant que nous n'avons eu aucun paiement et que l'éleveur continue de nous balader. Nous perdons patience et confiance et voulons donc passer la vitesse supérieure en faisant un recours en justice. Que nous conseillez-vous ?rrnrnMerci d'avance

Par **CarolineDenambride**, le **14/05/2019** à **14:10**

Bonjour, rnrnAdressez un courrier recommandé avec menace de saisir la Justice. rnrnEn cas d'échec, prenez un avocat. rnrnCordialement rnrnCaroline DENAMBRIDErnrAvocate au Barreau de LYON